

Assurance santé et dentaire BMO

Offre Récompenses Bleu liée à l'assurance santé et dentaire BMO

Modalités complètes de l'offre

L'offre Récompenses Bleu liée à l'assurance santé et dentaire BMO (l'« Offre ») est offerte par BMO Solutions d'assurance Inc. (« BMO »).

Les clients admissibles qui soumettent une proposition d'assurance santé et dentaire BMO et qui fournissent un numéro de membre Récompenses Bleu valide au cours du processus de proposition recevront une **réduction de 5 %** sur les primes. L'offre prend fin le 31 décembre 2026 et s'applique aux propositions soumises au plus tard à cette date.

Admissibilité

Pour être admissible à l'Offre, une personne doit :

- Être un résident canadien.
- Être admissible à une assurance santé et dentaire BMO admissible et la souscrire avec succès.
- Fournir un numéro de membre Récompenses Bleu valide pendant le processus de proposition.
- Satisfaire à toutes les exigences en matière de tarification et d'adhésion.
- Soumettre sa demande au plus tard le 31 décembre 2026 pour être admissible à l'Offre, sous réserve de toutes les modalités applicables de l'Offre.

Réduction

- L'Offre prend la forme d'une réduction de 5 % sur les primes des polices d'assurance santé et dentaire BMO.
- La réduction sera appliquée à l'émission de la police.
- La réduction ne s'applique que dans les cas suivants :
 - la police demeure en vigueur et en règle;
 - le titulaire de la police conserve son admissibilité en vertu des exigences de l'Offre.
- La réduction n'a aucune valeur de rachat et ne peut être transférée, échangée ou rachetée en espèces.

Exclusions et restrictions

- L'Offre ne peut pas être combinée à certains autres rabais, promotions ou offres, selon ce qui est déterminé par BMO Solutions d'assurance Inc.
- L'Offre ne garantit pas l'approbation de la couverture.
- Toutes les propositions demeurent assujetties aux critères d'admissibilité et aux modalités de la police applicables.

Changements ou retraits

BMO Solutions d'assurance Inc. se réserve le droit de modifier, de suspendre ou de retirer l'Offre en tout temps sans préavis, sauf si la loi l'interdit.

Tout changement ou retrait n'aura aucune incidence sur les réductions déjà appliquées aux polices admissibles en vigueur, sauf si les lois, les règlements ou les modalités de la police applicables le permettent.

Généralités

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre de la présente Offre seront traités conformément aux lois sur la protection des renseignements personnels applicables et aux politiques de confidentialité de BMO.

La participation à l'Offre constitue une acceptation des présentes modalités.